



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Plan ministériel **2021-2022**

Original signé par

Karen Hogan, CPA, CA
Vérificatrice générale du Canada

Original signé par

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée
Ministre des Finances

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la vérificatrice générale du Canada, 2021.

N° de catalogue FA1-24F-PDF
ISSN 2371-767X

Table des matières

Message de la vérificatrice générale du Canada	1
Notre responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus	3
L'audit législatif	3
Faits saillants de la planification	3
Résultats prévus	4
Dépenses et ressources humaines	7
Dépenses prévues	7
Ressources humaines prévues	8
Budget des dépenses par crédit voté	8
État des résultats condensé prospectif	8
Renseignements ministériels	11
Profil organisationnel	11
Raison d'être, mandat et rôle : Composition et responsabilités	11
Contexte opérationnel	11
Cadre de présentation de rapports	12
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes	12
Tableaux de renseignements supplémentaires	13
Dépenses fiscales fédérales	13
Rapports prévus pour 2021–2022	13
Coordonnées de l'organisation	14
Annexe : Définitions	15
Notes en fin d'ouvrage	19

Message de la vérificatrice générale du Canada

Je suis heureuse de présenter le Plan ministériel du Bureau du vérificateur général du Canada de 2021-2022. Ce rapport, qui est le premier de mon mandat de dix ans, présente les priorités du Bureau, ses plans et les résultats attendus pour le prochain exercice.

Le Plan ministériel du Bureau de l'an dernier décrivait notre plan stratégique (alors tout nouveau) qui était en voie d'être finalisé. Vu les événements qui ont marqué l'année 2020, en plus de ma nomination à titre de vérificatrice générale, nous avons revu ce plan afin de l'adapter à une nouvelle réalité que personne n'aurait pu prévoir. Il n'est pas exagéré de dire que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a complètement changé la donne pour le Bureau. De fait, elle a eu des conséquences profondes sur notre mode de fonctionnement et sur la façon dont nous collaborons entre nous et avec les parties prenantes.

À la fin de 2020, j'étais ravie de faire connaître la nouvelle mission du Bureau et sa nouvelle vision :

- Notre vision : « **De rassembler gens, expertise et technologie pour transformer l'avenir du Canada, un audit à la fois** ». Même si nous travaillons actuellement à distance, conformément aux recommandations des autorités de la santé publique, définir cette vision nous a permis d'unir nos forces et d'utiliser cet objectif commun, qui est le fondement de tout ce que nous faisons, comme source d'inspiration.
- Notre mission : « **Nous servons le Canada par un leadership et des partenariats au fil d'audits qui soutiennent la confiance dans les institutions publiques et l'excellence continue de la fonction publique** ». Cette mission met l'accent sur le fait que notre succès dépend de la collaboration. Elle nous rappelle constamment l'incidence de nos travaux.

Grâce à l'augmentation de son crédit de base, qui a été annoncée dans l'*Énoncé économique de l'automne 2020*, le Bureau est désormais mieux placé pour moderniser ses méthodes, ses outils et ses produits, ce qui nous permettra de rétablir notre pratique d'audit de performance.

Vu l'incidence continue de la pandémie sur nos conditions de travail, il y a encore beaucoup d'incertitudes. Il est donc difficile de savoir à quoi ressemblera l'environnement de travail du Bureau dans un an. Je suis persuadée que nous avons, collectivement, les outils nécessaires pour faire face à ces incertitudes. Plus que jamais, il est manifeste que nous devons considérer le travail comme quelque chose que nous faisons, non pas comme un lieu que nous fréquentons. Dans cet état d'esprit, nous prévoyons continuer de travailler à façonner notre « nouvelle normalité ».

Je ne pourrai être plus fière de mes collègues du Bureau. Il s'agit de personnes résilientes, solidaires et toujours à la recherche de l'excellence. Je les remercie de l'appui qu'elles m'ont accordé dans les premiers mois de mon mandat et je suis impatiente de travailler avec elles à définir et à améliorer le Bureau de demain.

La vérificatrice générale du Canada,

Original signé par

Karen Hogan, CPA, CA

Le 22 janvier 2021



Karen Hogan, CPA, CA
Vérificatrice générale du Canada

Notre responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) pour sa responsabilité essentielle.

L'audit législatif

Nos rapports d'audit fournissent de l'information objective et factuelle et des conseils d'experts sur les programmes et les activités du gouvernement. Nos audits aident le Parlement dans ses travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. Nos rapports d'audit sont aussi utilisés par les assemblées législatives des territoires, les conseils d'administration des sociétés d'État et les comités d'audit pour les aider à surveiller la gestion des activités du gouvernement et les tenir responsables de la gestion des fonds publics. Les audits d'états financiers vérifient si les états financiers annuels donnent une image fidèle de la situation financière du gouvernement du Canada, des sociétés d'État et d'autres entités, conformément aux normes comptables applicables. Les audits de performance vérifient si les organisations gouvernementales gèrent leurs activités dans un souci d'économie, d'efficacité et de protection de l'environnement, et si des mesures sont en place pour évaluer leur efficacité. Les examens spéciaux visent à vérifier si les moyens et les méthodes de la société d'État lui fournissent l'assurance raisonnable que ses actifs sont protégés, que sa gestion des ressources est économique et efficiente, et que le déroulement de ses activités est efficace.

Faits saillants de la planification

Contexte opérationnel

Nous prévoyons que la pandémie de COVID-19 continuera d'affecter notre environnement de travail au cours de l'exercice 2021-2022. Dès le début de la crise sanitaire, le Parlement nous a demandé d'auditer les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie. Ces travaux d'audit sont en cours. Pour donner suite à cette demande, et compte tenu de l'incidence importante que la pandémie a sur la population canadienne, nous avons révisé et adapté notre plan d'audit pour les prochaines années. Nous allons continuer à surveiller la situation et à nous adapter en conséquence.

Grâce à l'octroi de crédits additionnels au Bureau dans le cadre de l'*Énoncé économique de l'automne 2020*, nous poursuivons la modernisation de nos méthodes, nos outils et nos produits et nous recruterons les auditeurs et le personnel de soutien nécessaires pour rétablir notre pratique d'audit de performance.

Notre cadre stratégique

Vers la fin de 2020, le Bureau a défini une nouvelle vision et une nouvelle mission. Celles-ci vont nous guider pour définir la culture du Bureau, alors que nous mettrons l'accent sur le bien-être de nos personnels et sur notre modernisation, ainsi que sur l'établissement de liens avec les parties prenantes. Nos priorités stratégiques pour l'exercice 2021-2022 concordent avec cette vision et cette mission. Nous comptons réviser nos objectifs stratégiques et nos indicateurs de rendement en 2021-2022 dans le but de terminer le renouvellement de notre cadre stratégique.

Nos audits

Les audits d'états financiers — Au cours de l'exercice 2021-2022, nous réaliserons plus de 89 audits d'états financiers et missions de certification connexes. Nous auditerons notamment les états financiers consolidés du gouvernement du Canada et des gouvernements des trois territoires. Nous auditerons aussi les états financiers de sociétés d'État fédérales, de sociétés territoriales et d'autres entités, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL).

Les audits de performance — Une augmentation des frais de fonctionnement, conjuguée à des années de sous-financement, a obligé le Bureau à réaffecter à d'autres fins les ressources qui étaient consacrées à la pratique d'audit de performance au cours des dix dernières années, et ce, afin de pouvoir réaliser les audits d'états financiers exigés par la loi. Maintenant que nous avons obtenu le crédit permanent supplémentaire dont nous avons besoin, nous nous attacherons au cours de l'exercice 2021-2022 à rétablir la pratique d'audit de performance. Au cours de 2021-2022, nous prévoyons réaliser 13 audits, dont ceux que le commissaire à l'environnement et au développement durable présentera au Parlement et ceux qui sont destinés aux assemblées législatives des territoires du Nord. Cette année, nous poserons les bases sur lesquelles nous nous appuyerons pour rétablir une couverture d'audit plus vaste des dépenses et des programmes publics.

En plus d'auditer les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la COVID-19, nous prévoyons aussi réaliser des audits sur diverses questions qui présentent un intérêt social et environnemental, comme les produits de santé naturels, les bassins hydrographiques et l'accès à l'Internet pour des services essentiels. Même si une liste complète des sujets prévus de nos audits est présentée à la page 13, cette liste pourrait évoluer en fonction de nouveaux événements et des priorités du gouvernement.

Examens spéciaux — Aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sociétés d'État fédérales doivent se soumettre à un examen spécial. Il s'agit d'une sorte d'audit de performance qui porte sur les moyens et méthodes des sociétés d'État. Ces examens sont réalisés selon un cycle qui garantit que chaque société d'État est examinée au moins une fois tous les dix ans. En 2021-2022, nous prévoyons réaliser trois examens spéciaux. Une liste des sociétés d'État examinées est présentée à la page 14.

Objectifs de développement durable des Nations Unies — Le Bureau est déterminé à harmoniser ses travaux d'audit avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et les 17 objectifs de développement durable (ODD) connexes. Tous les audits du BVG (audits d'états financiers, audits de performance et examens spéciaux) contribuent à l'atteinte de l'objectif, qui porte sur la paix, la justice et des institutions efficaces (objectif n^o 16). De plus, nous tenons maintenant compte des 17 objectifs au moment de planifier tous nos travaux d'audit.

Résultats prévus

En réalisant ses audits législatifs, l'objectif global du BVG est de favoriser un gouvernement bien géré et responsable. Nous sommes conscients du fait que certains des résultats liés à nos audits ne dépendent pas exclusivement de la volonté du BVG. Nous sommes, toutefois, en mesure d'influencer le rendement des entités fédérales et territoriales grâce au travail que nous faisons.

Le Bureau a un cadre des résultats ministériels pour présenter ses résultats conformément à la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor. Il a aussi un cadre de gestion du rendement, à des fins internes. Lors du renouvellement de son cadre stratégique, le Bureau s'emploie à examiner et à actualiser ces deux cadres.

La pièce 1 présente le cadre des résultats ministériels de référence du Bureau pour 2021-2022.

Pièce 1 – Résultats prévus et réels dans le secteur de l'audit législatif					
Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels en 2017-2018	Résultats réels en 2018-2019	Résultats réels en 2019-2020
Résultat ministériel : Un gouvernement bien géré et responsable					
Pourcentage des rapports d'audit d'états financiers ne contenant aucune réserve ni « d'autres questions »	100 %	En continu	Cible non atteinte (95 %)	Cible non atteinte (96 %)	Cible non atteinte (97 %)
Pourcentage des rapports d'examen spécial qui ne signalent aucun défaut grave	100 %	En continu	Cible non atteinte (0 %, 0 sur 6) ¹	Cible non atteinte (44 %, 4 sur 9) ²	Cible non atteinte (33 %, 1 sur 3) ³
Pourcentage des rapports d'audit présentés au Parlement qui sont étudiés par les comités parlementaires	Au moins 65 %	En continu	Cible atteinte (88 %)	Cible non atteinte (58 %)	Cible non atteinte (26 %) ⁴
Pourcentage des recommandations ou des opinions d'audit auxquelles les entités ont donné suite : pour les audits d'états financiers, pourcentage de réserves et « d'autres questions » auxquelles on a donné suite d'un rapport d'audit à l'autre	100 %	En continu	Cible non atteinte (0 %, 0 sur 4)	Cible non atteinte (20 %, 1 sur 5)	Cible non atteinte (25 %, 1 sur 4)
Pourcentage des recommandations ou des opinions d'audit auxquelles les entités ont donné suite : pour les audits de performance, pourcentage des recommandations examinées lors de nos audits de suivi pour lesquelles les progrès sont jugés satisfaisants	Au moins 75 %	En continu	Aucun suivi réalisé ⁵	Aucun suivi réalisé ⁵	Aucun suivi réalisé ⁵
Pourcentage des recommandations ou des opinions d'audit auxquelles les entités ont donné suite : pour les examens spéciaux, pourcentage des défauts graves signalés qui sont corrigés d'un examen spécial à l'autre	100 %	En continu	Cible atteinte	Cible non atteinte (75 %, 3 sur 4)	Sans objet ⁶

Pièce 1 – Résultats prévus et réels dans le secteur de l'audit législatif (suite)					
Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels en 2017-2018	Résultats réels en 2018-2019	Résultats réels en 2019-2020
Pourcentage des audits réalisés dans le respect des échéances fixées par la loi, le cas échéant, ou en fonction des dates prévues des rapports du Bureau : <ul style="list-style-type: none"> audits d'états financiers dont l'échéance est fixée par la loi et examens spéciaux audits d'états financiers d'organismes fédéraux sans échéance fixée par la loi, audits d'états financiers d'organismes territoriaux et audits de performance 	100 %	En continu	Cible non atteinte (98 %) ⁷	Cible non atteinte (95 %) ⁸	Cible non atteinte (97 %) ⁹
	Au moins 80 %	En continu	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte

¹Des défauts graves ont été relevés lors des examens spéciaux d'Énergie atomique du Canada limitée, du Musée canadien des droits de la personne, d'Exportation et développement Canada, de l'Administration de pilotage des Grands Lacs, de la Commission de la capitale nationale et de Ridley Terminals Inc.

²Des défauts graves ont été relevés dans le cadre des examens spéciaux du Musée national des sciences et de la technologie, de Marine Atlantique S.C.C., du Conseil canadien des normes, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de la Corporation de développement des investissements du Canada.

³Des défauts graves ont été relevés dans le cadre des examens spéciaux du Musée des beaux-arts du Canada et du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

⁴La session parlementaire a été considérablement écourtée au cours de l'exercice 2019-2020 en raison de la campagne électorale de l'automne 2019 et de la suspension des travaux de la Chambre des communes en mars 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

⁵En raison de contraintes budgétaires, aucun suivi n'a été réalisé au cours de cet exercice.

⁶Aucun rapport d'examen spécial présenté au conseil d'administration d'une société d'État au cours de l'exercice 2019-2020 ne signalait de défaut grave ayant déjà été communiqué dans un rapport antérieur.

⁷Le rapport d'audit d'états financiers de la Commission de la capitale nationale a été présenté en retard.

⁸Trois rapports d'audit d'états financiers dont l'échéance était fixée par la loi étaient en retard : la Banque de l'infrastructure du Canada, le Centre national des Arts et le Régime de pension de la Force de réserve de la Défense nationale.

⁹Deux rapports d'audit d'états financiers dont l'échéance était fixée par la loi étaient en retard : le Régime de pension de la Force de réserve de la Défense nationale et Ridley Terminals Inc.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes du Bureau du vérificateur général du Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC.¹

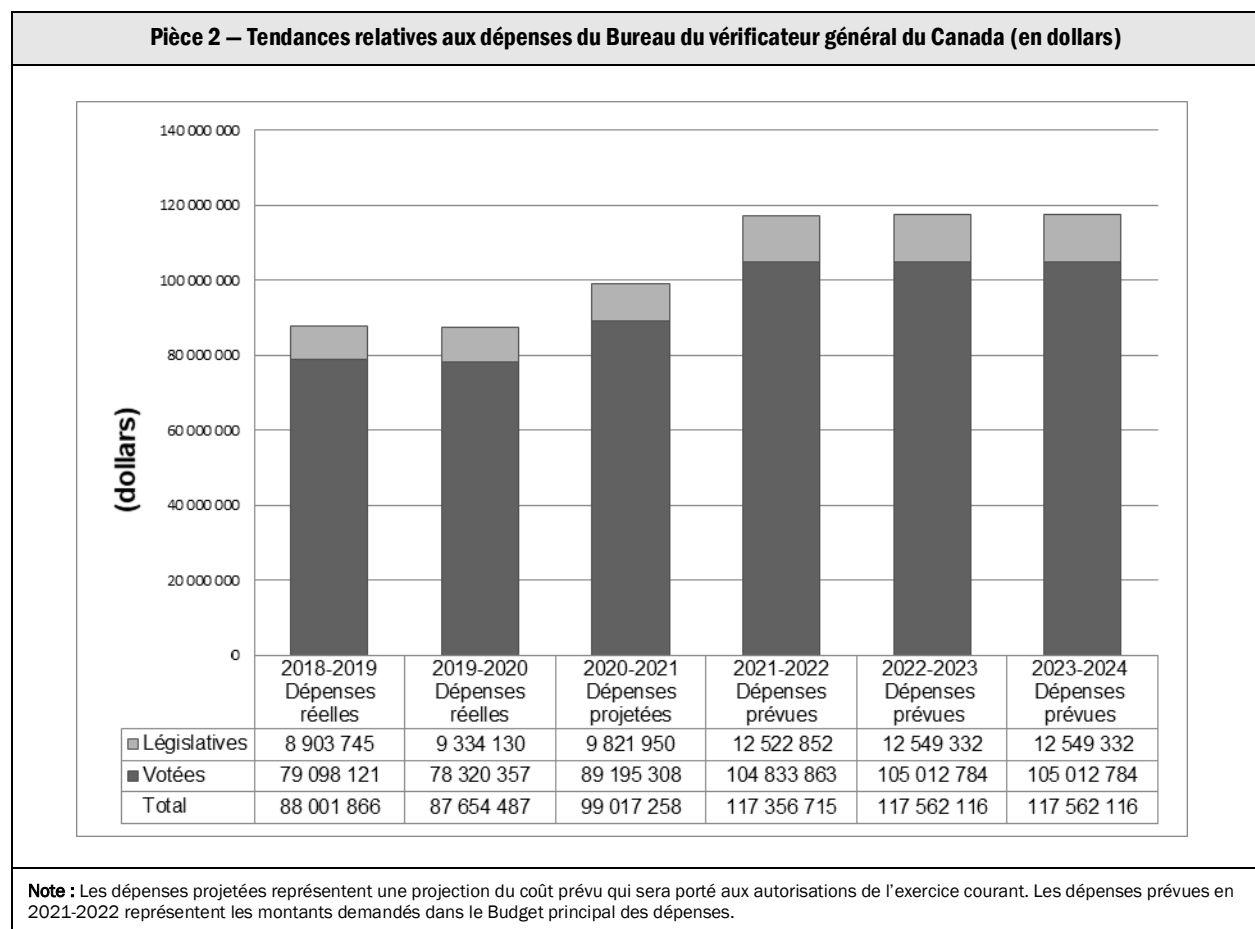
Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines prévues du Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles des exercices précédents.

Dépenses prévues

Les dépenses du BVG de 2018-2019 à 2023-2024

La pièce 2 présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Ressources humaines prévues

La pièce 3 présente le sommaire de la planification des ressources humaines du BVG pour les exercices 2021-2022 à 2023-2024.

Pièce 3 – Sommaire de la planification des ressources humaines (équivalents temps plein)					
2018-2019 Réel	2019-2020 Réel	2020-2021 Projeté	Équivalents temps plein prévus		
			2021-2022	2022-2023	2023-2024
552	567	624	737	737	737

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du Bureau du vérificateur général du Canada sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses de 2021-2022](#).ⁱⁱ

État des résultats condensé prospectif

La pièce 4 présente l'état des résultats condensé prospectif du BVG. Les prévisions concernant les dépenses et les revenus sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la reddition de comptes et d'améliorer la transparence et la gestion financière. Les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentés dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses; par conséquent, ils diffèrent des résultats projetés et prévus présentés ci-dessous.

Pièce 4 – État des résultats prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en milliers de dollars)		
Renseignements financiers	Résultats projetés pour 2020-2021	Résultats prévus pour 2021-2022
Audits des états financiers des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations, et des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	67 000	62 600
Audits de performance et études	33 500	50 800
Examens spéciaux de sociétés d'État	4 500	5 500
Activités de surveillance du développement durable et pétitions en matière d'environnement	1 400	2 000
Méthodes professionnelles	7 300	8 000
Coût total de fonctionnement	113 700	128 900
Total des revenus	(1 200)	(1 100)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	112 500	127 800

Note à l'état des résultats condensé prospectif – Autorisations parlementaires

Le BVG est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. L'information financière sur les autorisations consenties au BVG ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes présentés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées durant l'exercice précédent, l'exercice en cours ou les exercices à venir. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du BVG pour l'exercice diffère selon qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées à la pièce 5.

Pièce 5 – Rapprochement des coûts de fonctionnement nets aux autorisations prévues (en milliers de dollars)		
	Résultats projetés pour 2020-2021	Résultats prévus pour 2021-2022
Coût de fonctionnement net avant financement gouvernemental et transferts	112 500	127 800
Ajustements relatifs aux éléments comptabilisés dans le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations de l'exercice en cours :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(14 000)	(15 500)
Amortissement des immobilisations corporelles	(550)	(750)
Total des éléments comptabilisés dans le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations de l'exercice en cours	(14 550)	(16 250)
Ajustements relatifs aux éléments qui ne sont pas comptabilisés dans le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations de l'exercice en cours :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	900	3 400
Diminution des passifs non imputés précédemment aux autorisations	150	4 300
Total des éléments qui ne sont pas comptabilisés dans le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations de l'exercice en cours	1 050	7 700
Dépenses projetées (autorisations projetées à utiliser)	99 000	119 250
Ajouter : ressources non utilisées (autorisations projetées non utilisées)	8 418	5 386
Autorisations projetées (autorisations projetées à demander)	107 418	124 636
Budget principal des dépenses		
Crédit 1 : dépenses de programme	78 085	104 834
Dépenses législatives : cotisations aux régimes d'avantages sociaux	9 822	12 523
Total du Budget principal des dépenses	87 907	117 357
Autorisations supplémentaires de fonctionnement	16 332	4 100
Autorisations reportées de l'exercice antérieur ¹	3 179	3 179
Autorisations projetées (autorisations projetées à demander)	107 418	124 636

¹ Le Bureau du vérificateur général peut, sous réserve de l'autorisation du Parlement, reporter au prochain exercice jusqu'à 5 % de son budget de fonctionnement (fondé sur les dépenses de programme du Budget principal des dépenses). Le montant reporté comprend une combinaison d'autorisations non utilisées et/ou de crédits pour certains montants liés à la paie pour lesquels les autorisations n'ont pas été fournies en ce qui a trait à l'exercice en cours. Le montant qu'il est prévu de reporter de 2020-2021 à 2021-2022 est de 3,2 millions de dollars.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Vérificatrice générale du Canada : Karen Hogan, CPA, CA

Principales autorisations législatives :

Loi sur le vérificateur général, L.R.C. (1985), ch. A-17

Loi sur la gestion des finances publiques, L.R.C. (1985), ch. F-11

Année de fondation : 1878

Ministre : L'honorable Chrystia Freeland, C. P., députée, ministre des Finances*

* Même si la vérificatrice générale jouit de l'indépendance qui se rattache à ses fonctions d'auditrice, elle doit présenter un rapport sur les dépenses de son bureau au Parlement par l'entremise de la ministre des Finances.

Raison d'être, mandat et rôle : Composition et responsabilités

La section « [Raison d'être, mandat et rôle : Composition et responsabilités](#) » est accessible sur le site Web du Bureau du vérificateur général du Canada.ⁱⁱⁱ

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le [contexte opérationnel](#) sont accessibles sur le site Web du Bureau du vérificateur général du Canada.^{iv}

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes du Bureau du vérificateur général du Canada pour l'exercice 2021-2022 sont présentés à la pièce 6.

Pièce 6 – Cadre ministériel des résultats et répertoire des programmes	
Responsabilité essentielle : Audit législatif	
Description	Résultats et indicateurs
<p>Nos rapports d'audit fournissent de l'information objective et factuelle et des conseils d'experts sur les programmes et les activités du gouvernement. Nos audits aident le Parlement dans ses travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement. Nos rapports d'audit sont aussi utilisés par les assemblées législatives des territoires, les conseils d'administration des sociétés d'État et les comités d'audit pour les aider à surveiller la gestion des activités du gouvernement et les tenir responsables de la gestion des fonds publics. Les audits d'états financiers vérifient si les états financiers annuels donnent une image fidèle de la situation financière du gouvernement du Canada, des sociétés d'État et d'autres entités, conformément aux normes comptables applicables. Les audits de performance vérifient si les organisations gouvernementales gèrent leurs activités dans un souci d'économie, d'efficacité et de protection de l'environnement, et si des mesures sont en place pour évaluer leur efficacité. Les examens spéciaux visent à vérifier si les moyens et les méthodes de la société d'État lui fournissent l'assurance raisonnable que ses actifs sont protégés, que sa gestion des ressources est économique et efficace, et que le déroulement de ses activités est efficace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un gouvernement bien géré et responsable : • Pourcentage des rapports d'audit d'états financiers ne contenant aucune réserve ni « d'autres questions » • Pourcentage des rapports d'examen spécial qui ne signalent aucun défaut grave • Pourcentage des rapports d'audit présentés au Parlement qui sont étudiés par les comités parlementaires • Pourcentage des recommandations ou des opinions d'audit auxquelles les entités ont donné suite : pour les audits d'états financiers, pourcentage de réserves et « d'autres questions » auxquelles on a donné suite d'un rapport d'audit à l'autre • Pourcentage des recommandations ou des opinions d'audit auxquelles les entités ont donné suite : pour les audits de performance, pourcentage des recommandations examinées lors de nos audits de suivi pour lesquelles les progrès ont été jugés satisfaisants • Pourcentage des recommandations ou des opinions d'audit auxquelles les entités ont donné suite : pour les examens spéciaux, pourcentage des défauts graves signalés qui sont corrigés d'un examen spécial à l'autre • Pourcentage des audits réalisés dans le respect des échéances fixées par la loi, le cas échéant, ou en fonction des dates prévues des rapports du Bureau

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du Bureau du vérificateur général du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).^v

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du Bureau du vérificateur général du Canada :

- [Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable](#)^{vi}
- [Stratégie ministérielle de développement durable](#)^{vii}
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)^{viii}

Dépenses fiscales fédérales

Le Plan ministériel du Bureau du vérificateur général du Canada ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour l'exercice 2021-2022.

Les mesures fiscales relèvent de la ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{ix} Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes de dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et des analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement de la ministre des Finances.

Rapports prévus pour 2021-2022

Rapports au Parlement

Rapports de la vérificatrice générale du Canada

- Soutien offert aux collectivités autochtones pendant la pandémie
- Approvisionnement et distribution d'équipements de protection personnelle et de dispositifs médicaux
- La protection du système alimentaire canadien
- Le soutien aux entreprises régionales
- Accès à Internet relativement aux services essentiels
- La sensibilisation des bénéficiaires admissibles
- Le point sur des audits antérieurs

Rapports du commissaire à l'environnement et au développement durable

- Produits de santé naturels
- Programme de développement durable à l'horizon 2030
- Fonds de réduction des émissions
- Les bassins hydrographiques

Rapports aux assemblées législatives du Nord

- Suivi sur les services correctionnels — Nunavut
- Services de prévention et de traitement des dépendances — Territoires du Nord-Ouest

Rapports d'examen spécial

- Financement agricole Canada
- Société des ponts fédéraux Limitée
- Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée

Autres rapports

- Rapport annuel sur les pétitions en matière d'environnement
- Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable
- Commentaire sur les audits d'états financiers de 2020-2021

Coordonnées de l'organisation

Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0G6
CANADA

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953

Télécopieur : 613-957-0474

Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 613-954-8042

Adresse de courriel : communications@oag-bvg.gc.ca

Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

Annexe : Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

audit de performance (performance audit)

Évaluation indépendante, objective et systématique de la façon dont le gouvernement gère ses activités, ses ressources et ses responsabilités.

audit d'états financiers (financial audit)

Audit qui fournit l'assurance que les états financiers présentent une image fidèle conformément au référentiel d'information financière applicable.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

examen spécial (special examination)

Sorte d'audit de performance qui porte sur les sociétés d'État. La portée des examens spéciaux est définie dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Un examen spécial vise à déterminer si les moyens et les méthodes de la société d'État lui fournissent l'assurance raisonnable que ses actifs sont protégés et contrôlés, que sa gestion des ressources est économique et efficace, et que le déroulement de ses activités est efficace.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décisions sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (departmental plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2021-2022, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2020 : Protéger les Canadiens de la COVID-19; Aider les Canadiens durant la pandémie; Rebâtir en mieux – Une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; Le pays pour lequel nous menons ce combat.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

- i. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ii. Budget principal des dépenses de 2021-2022, <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html>
- iii. Raison d'être, mandat et rôle : Composition et responsabilités, http://www.oag-bvg-gc.ca/internet/Francais/acc_rpt_f_43697.html
- iv. Contexte opérationnel, http://www.oag-bvg-gc.ca/internet/Francais/acc_rpt_f_43698.html
- v. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- vi. Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et objectifs de développement durable, http://www.oag-bvg-gc.ca/internet/Francais/acc_rpt_f_43699.html
- vii. Stratégie ministérielle de développement durable, https://www.oag-bvg-gc.ca/internet/Francais/acc_rpt_f_43626.html
- viii. Analyse comparative entre les sexes plus, http://www.oag-bvg-gc.ca/internet/Francais/acc_rpt_f_43700.html
- ix. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>